

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



Première Guerre mondiale

LES ENFANTS

SERVICE EDUCATIF

[archives.essonne.fr](http://archives.essonne.fr)  
[centenaire1914-1918.essonne.fr](http://centenaire1914-1918.essonne.fr)

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES

## Les enfants

Pour la première fois, lors de la Première Guerre mondiale, les enfants deviennent des acteurs à part entière du conflit :

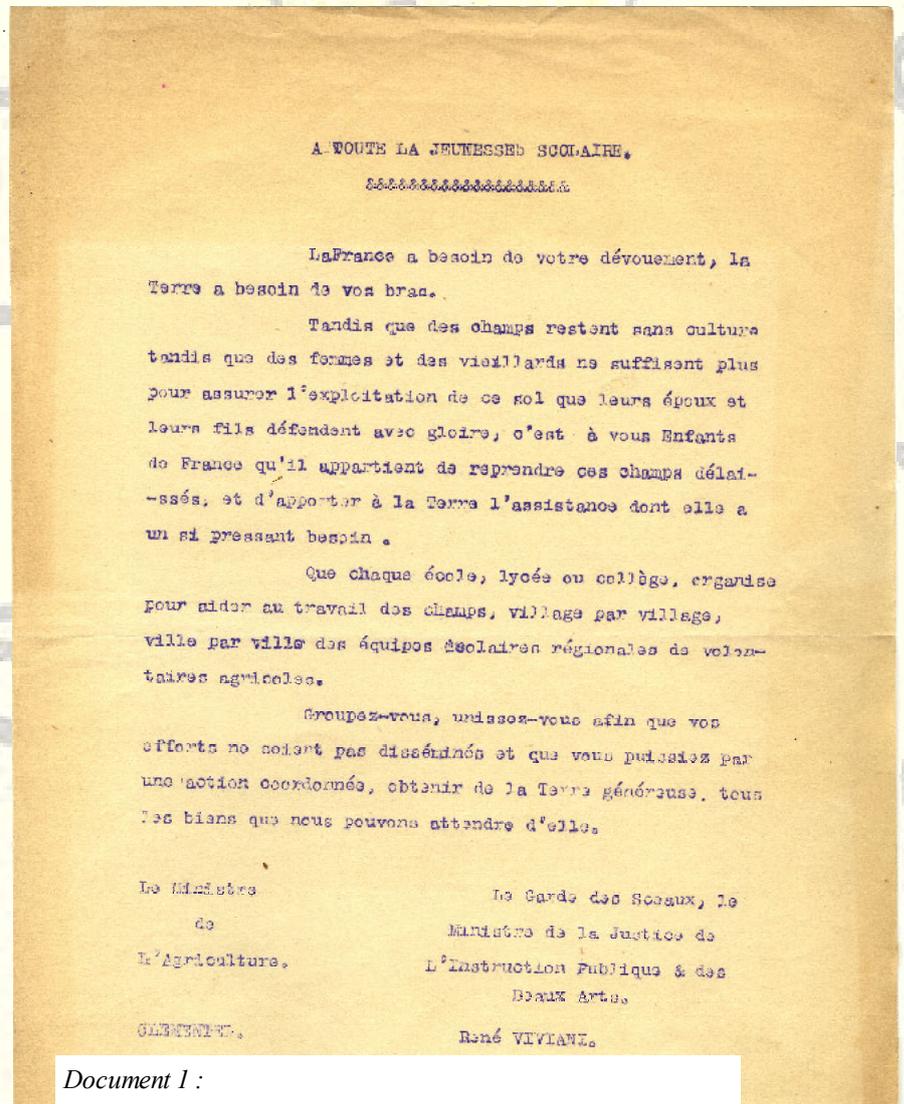
- Comme les adultes, les enfants souffrent de la guerre : manque de nourriture, peur, perte d'êtres chers...

- Ils participent également à la guerre en fonction de leurs capacités : ils travaillent

en ville ou aux champs pour remplacer les hommes absents, ils donnent parfois leurs tirelires pour l'effort de guerre...

- Ils sont utilisés comme argument dans l'entreprise de mobilisation des adultes : en effet, les soldats se battent pour la patrie mais aussi pour la protection de leurs foyers,

- Ils sont la cible de cette mobilisation : les documents figurés (images, cartes postales...) doivent éveiller chez eux la fibre patriotique pour qu'ils comprennent le rôle du soldat.



Document 1 :

*À toute la jeunesse scolaire.  
Archives communales de Chamarande - edepôt22- 4H3*

### Questions

À l'aide des documents, préparez une synthèse en répondant aux questions suivantes :

- ▶ À qui les documents du corpus s'adressent-ils ?
- ▶ Documents 1 et 2 : Qu'est-il demandé aux jeunes et dans quel but ?
- ▶ Documents 3 et 4 : Peut-on dire que les enfants subissent un endoctrinement ? Relevez les éléments qui permettent d'appuyer vos arguments.
- ▶ Document 5 : Qui est l'auteur de ces documents ? Quel en est le sujet ? À qui cela profite-t-il ?
- ▶ Document 6 : Quel est le but de ce document ?

MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE

CABINET  
du  
MINISTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE de la MAIN-D'ŒUVRE SCOLAIRE

Téléphone :  
FLEURUS 03-84

78, RUE DE VARENNE

PARIS, le 24 Juillet 1917.

le MINISTRE de l'AGRICULTURE  
à Monsieur le MAIRE,

Considérant l'intérêt que présente pour la Défense Nationale l'emploi des marrons d'Inde et des châtaignes sauvages comme éléments de fabrication d'alcool et d'acétone en remplacement du maïs et du riz qu'il convient de conserver le plus possible pour les besoins de l'alimentation humaine, j'ai décidé, à la demande qui m'en a été faite par le Ministère de l'Armement, d'organiser, par les soins du Service de la Main-d'Oeuvre Scolaire à mon Ministère, le ramassage des quantités disponibles de marrons d'Inde et de châtaignes sauvages que les communes et les propriétaires mettront à la disposition de l'Etat dans tout le territoire

Dans ce but, des affiches vous seront adressées par les soins des Préfets, affiches que je vous prie de faire apposer dans votre commune.

Les renseignements qui vous seront nécessaires pour l'organisation de ces ramassages et pour la centralisation facile des récoltes à la gare expéditrice, vous seront donnés dans une note rédigée par mon Service de la Main-d'Oeuvre Scolaire.

Je ne doute pas Monsieur le Maire, que dans les circonstances actuelles, alors qu'aucun des produits de notre sol ne doit être négligé, vous n'aidiez de tous vos moyens à ce ramassage, en intervenant auprès de ceux qui contribueront ainsi aux besoins de la Défense Nationale.

Pour le Ministre et par autorisation  
Le Chef du Service de la  
Main-d'Oeuvre Scolaire,

*Chenu*

Exercice:  
Imaginez une histoire qui justifie  
ce proverbe : « A quelque chose malheur  
est bon... »

Développement:  
« ... est bon », dit  
dans un courant trop léger.  
Bien dit  
Les femmes françaises étaient frivoles,  
elles ne pensaient qu'à aux plaisirs, et  
se désintéressant de toutes les questions  
ne vivaient que pour cela. Tout leur  
sérieuses qui travaillaient jusques au retour.  
temps à leur toilette au bal, au théâtre  
en soirée et quel aurait été le résultat?  
- Les femmes filles auraient suivi l'exemple  
de leurs mères et notre belle race  
la fierté de leur pays aurait disparu.  
commencement d' Août 1914 le tocsin  
à sonner, hommes et femmes, d'un  
même accord unanime, furent debout.  
Les uns se défendirent héroïquement  
contre l'envahisseur et les autres, au  
chevet des blessés, ne pensèrent plus  
à leur vie frivole d'hier, mais à  
la souffrance qui régnait autour d'elles  
et qu'elles voulaient soulager.  
Aussi du grand malheur de la

Document 4 :

Ensemble de cartes postales mettant en scène les enfants.  
Collection privée - M. Grais



# COMITÉ DE RÉPARTITION DES FONDS

Paris, le ..... 1917.

POUR VENIR EN AIDE

Aux Orphelins de la Guerre nécessiteux

SIÈGE SOCIAL :

33, RUE BONAPARTE, 33

PARIS (VI<sup>E</sup>)

Téléphone : Gobelins 10-38

MONSIEUR LE MAIRE,

Nous avons l'honneur de vous adresser  
par poste :

MÉDAILLES ET PLAQUETTE

Le Comité d'Attribution des Fonds aux Orphelins de la Guerre vous adresse un pressant appel en vous demandant de vouloir bien recueillir dans votre entourage, parmi vos administrés, le plus grand nombre possible de souscriptions à l'insigne des Orphelins de la Guerre.

Vous savez, Monsieur le Maire, quelle a été l'action bienfaisante de notre Comité depuis sa fondation. Constitué sur les indications de M. le Ministre de l'Intérieur, avec des représentants de tous les groupements Mutualistes, Corporatifs, Confessionnels et Philantropiques, en accord avec le Comité du Secours National, le Comité d'Attribution des Fonds aux Orphelins fut chargé de la répartition des souscriptions provenant des Journées Nationales du 27 juin 1915 et du 2 novembre 1916. Il a distribué à ce jour plus de Cinq millions aux petits orphelins nécessiteux de la guerre par l'intermédiaire et avec le généreux concours des grandes organisations de bienfaisance.

Mais le nombre des orphelins s'accroît sans cesse dans des proportions importantes et le Comité, dont les Fonds s'épuisent, a besoin de ressources considérables pour continuer la tâche entreprise et répondre utilement aux multiples demandes nouvelles.

C'est pour se procurer ces ressources plus indispensables que jamais, que le Comité a décidé de présenter à la générosité publique les insignes artistiques dont vous allez recevoir différents spécimens, insignes qui n'avaient pu être exécutés lors de la Journée du 2 Novembre 1916. Nous sommes persuadés, Monsieur le Maire, que vous réserverez le meilleur accueil à notre demande et que vous ne refuserez pas de participer à la bonne oeuvre entreprise. Il n'est pas, en effet, de question plus angoissante que celle de l'enfance abandonnée et tous les Français ont l'impérieux devoir de venir au secours, dans toute la mesure de leurs moyens, des fils de nos Héros morts pour la Patrie.

Nous vous remercions bien vivement d'avance, Monsieur le Maire, et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Pour le Comité :

Le Président,  
P. APPELL.

Le Secrétaire Général,  
F. LAVIGNON.

(Voir au verso).

Document 6 :

Souscription nationale à la médaille des orphelins de la guerre.  
Archives communales de Chamarande - edepôt22 - 4H3

## COMITE DE LA "JOURNÉE NATIONALE DES ORPHELINS"

Organisée avec l'autorisation du Gouvernement  
du Parlement et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur

*Président.* . . . . M. Paul APPELL, Membre de l'Institut, Président du «Secours National».  
*Vice-Présidents* . . MM. CROISSET, Membre de l'Institut, Président de l'Orphelinat des Armées.  
RENDU (Ambroise), Conseiller Municipal de Paris, Vice-Président de l'Association Nationale pour la Protection des Veuves et des Orphelins de la Guerre.  
VIÉNOT, Agent Général de l'Orphelinat de l'Enseignement Primaire.  
*Secrétaire Général.* M. LA VIGNON (Félix), Président de l'Œuvre des Orphelins de la Préfecture de la Seine et de la Ville de Paris.  
*Treasorier* . . . . M. DE GOYON, Administrateur-Directeur de l'Office Central des Œuvres de Bienfaisance.

*Siège du Comité : 33, Rue Bonaparte, PARIS (VI<sup>e</sup>)*

« Pour assurer l'existence des Orphelins de nos Soldats,  
« Que chacun comprenne le grand devoir de Solidarité. »

### Souscription Nationale à la Médaille des Orphelins de la Guerre

NOMS DES SOUSCRIPTEURS	Œuvre de _____								
	Département de _____								
	Commune de _____								
Médailles				Plaquettes			Collections		
Dorées 2 fr.	Argentées 2 fr.	Dorées mat 2 fr.	Bronze 1 fr. 50	Argentées 5 fr.	Dorées mat 5 fr.	Argent massif contrôlé 20 fr.	de Tous les DESIGNES de la journée 5 fr.	Affiche les trois 15 fr.	Illustrés avant la lettre 20 fr. pièce

NOTA. — L'inscription du nom des Souscripteurs est facultatif.

Les sommes recueillies seront réparties par le Comité d'attribution, 33, Rue Bonaparte, PARIS (VI<sup>e</sup>)

Une Remise de 20 o/o est consentie sur le produit de ces souscriptions, pour indemniser les Œuvres de leurs frais de vente et de leurs pertes éventuelles, d'insignes dont elles sont comptables.

Réalisé par  
Pauline Claude, Marion Kaczmarczyk,  
Isabelle Lambert, Catherine Sironi  
et  
Lisbeth Porcher

**Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne**  
**Domaine départemental**  
**38, rue du commandant Arnoux**  
**91730 CHAMARANDE**  
**01 69 27 14 14**

**Service éducatif**  
**Professeures relais :**  
**Catherine Sironi et Séverine Ruffin**  
**Coordinatrice Nathalie Noël**